



COMMUNIQUÉ À LA POPULATION

23 juin 2021

Le Conseil renouvelle son règlement administratif temporaire pour une période de 7 jours, il sera en vigueur à compter du 24 juin à minuit. Les amendements apportés sont en lien avec notre passage au palier 1-zone verte depuis le 21 juin 2021. Le Conseil contrôle et restreint l'accès à la communauté aux visiteurs de l'extérieur et aux villégiateurs de passage.

Il sera donc désormais possible que les visiteurs non-membres puissent rendre visite à leur famille et amis en raison d'une fois par semaine pour 48 hres et que les villégiateurs de passage puissent se ravitailler en essence et nourriture dans les commerces de la communauté. Toutefois, ils ne pourront pas circuler dans la communauté, autres que leurs besoins essentiels.

Également les activités sportives, récréatives et de nature événementielles sont permises, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, à condition que toutes les mesures sanitaires soient mises en place. Toutes personnes ou organismes voulant organiser des activités, doivent informer par lettre le Comité restreint des mesures d'urgence en détaillant la nature des activités et les mesures sanitaires en vigueur.

Le Conseil des Atikamekw et le Comité restreint des mesures d'urgences rappellent aux membres que, malgré notre passage en zone verte, la population doit continuer à respecter les directives concernant les mesures sanitaires, notamment, le port du masque dans les endroits publics fermés, le lavage fréquent des mains et la distanciation de 2 mètres, seul ou en bulle familiale.

De plus, si vous recevez de la visite de l'extérieur, préparez votre maison en conséquence en disposant, à divers endroits de la maison, les produits suivants :

- Boîte de masque ou couvre-visage
- Contenant de désinfectant à main
- Affiche de rappel des mesures sanitaires

On vous recommande également de nettoyer et de désinfecter régulièrement les endroits plus à risque (mobilier, poignée de portes, salles de bain, etc.) et sensibilisez vos visiteurs sur les précautions à prendre pour que vous puissiez les recevoir en toute sécurité.

Le Centre de santé vous rappelle également que pour recevoir la famille et les amis autour d'une bonne table en toute sécurité et sans mesures sanitaires, vous devez avoir reçu les 2 doses de vaccins, autant les visiteurs que toute la maisonnée en âge de recevoir le vaccin contre la COVID-19 et ses variants.

La vaccination est encore en cours au Centre de santé, il suffit d'appeler 819-666-2241 pour prendre rendez-vous.

Source : Comité restreint des mesures d'urgence de Wemotaci

Information

Yvon Dubé

Chef de mission des communications - Comité des mesures d'urgence
819-666-5555 poste 2019 - Cell. : 418-569-9109 - Courriel : yvondube@live.ca